



L'INSPECTEUR PROVINCIAL

**ATTESTATION DE RECONNAISSANCE D'UNE ORGANISATION NON
GOUVERNEMENTALE DU SECTEUR AGRICOLE, PECHE ET ELEVAGE (1)**

N° 55.00/ 0046 /INSPAGRI/K.OR/2007

Je soussigné, *Ir. LUMAMI MUSEU KITENGIE*, Inspecteur Provincial de l'Agriculture du Kasai Oriental résidant à Mbujimayi, atteste par la présente que l'Organisation Non Gouvernementale de Développement dénommée : «ASSOCIATION DES BATISSEURS DU KASAÏ en sigle « A.B.K.. » sise cité Avenue Inga n° 66, Commune de Dibindi, Ville de Mbujimayi, Province du Kasai Oriental œuvre dans le secteur de l'Agriculture, de la pêche et de l'élevage. (1)

En foi de quoi, nous lui délivrons la présente attestation de reconnaissance à usage administratif.

N.B. : L'Organisation Non Gouvernementale de Développement est soumise à transmettre son rapport d'activités aux différentes Institutions Agricoles de la Province pour son maintien dans le répertoire.



Délivré à Mbujimayi, le ...27... Août 2007....

Ir. LUMAMI MUSEU KITENGIE
Chef de Division

Ir. LUMAMI MUSEU KITENGIE
Chef de Division